



RECU EN PREFECTURE

Le 01 juillet 2019

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20190620-D00575610-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 20 juin 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 13 juin 2019, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 6), Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE (à compter de la question n° 6), M. Yves-Michel DAHOUI, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA (à compter de la question n° 6), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'à la question n° 20 incluse), M. Christophe LIME (à compter de la question n° 6), M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET (jusqu'à la question n° 64 incluse), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 10 incluse), M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 64 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 6), M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 64 incluse), M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 64 incluse), M. Michel OMOURI (jusqu'à la question n° 64 incluse), Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 64 incluse), Mme Mina SEBBAH (jusqu'à la question n° 64 incluse), Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 64 incluse), M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

M. Michel LOYAT.

Absents :

M. Emile BRIOT, M. Gueric CHALNOT, M. Clément DELBENDE, Mme Danielle DARD, Mme Danielle POISSENOT, Mme Ilva SUGNY, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

M. Emile BRIOT à M. Christophe LIME (à compter de la question n° 6), M. Gueric CHALNOT à Mme Myriam LEMERCIER, M. Pascal CURIE à Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Danielle DARD à M. Dominique SCHAUSS, Mme Myriam EL YASSA à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Jean-Sébastien LEUBA à Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY (à compter de la question n° 21), Mme Danielle POISSENOT à Mme Karima ROCHDI, Mme Ilva SUGNY à Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Laure DALPHIN à M. Jacques GROSPERRIN (à compter de la question n° 11 - jusqu'à la question n° 64 incluse).

OBJET : 55 - Projet d'aménagement urbain du secteur Centre-Ville - Reconversion du site Saint-Jacques et de l'Arsenal - Bilan de la concertation préalable

**Projet d'aménagement urbain du secteur Centre-Ville
Reconversion du site Saint-Jacques et de l'Arsenal
Bilan de la concertation préalable**

Rapporteur : M. SCHAUSS, Conseiller Municipal Délégué

	Date	Avis
Commission n° 3	05/06/2019	Pour information

Par délibération du 21 janvier 2013, le Conseil Municipal autorisait la mise en œuvre d'une concertation avec la population pour le projet de reconversion du site Saint-Jacques et de l'Arsenal. Par arrêté du 21 juin 2013, le Maire définissait les modalités de cette concertation.

Suite au déménagement progressif du CHU Saint-Jacques vers le site périphérique de Jean Minjoz, la Ville et le CHU ont engagé une réflexion sur la reconversion du site dans le cadre d'une libération du foncier par le CHU.

La concertation s'est engagée sur la base des enjeux urbains et principaux objectifs issus des premières études urbaines, à savoir :

- un projet qui valorise la fresque architecturale et le patrimoine de Saint-Jacques,
- un projet «entre cours et jardins»,
- un projet de liaison entre le centre-ville, Chamars, les berges,
- un projet de reconquête urbaine du Doubs,
- un projet qui contribue au renforcement de l'attractivité de la boucle et au rayonnement du territoire.

La concertation préalable s'est déroulée conformément aux modalités fixées par arrêté municipal en date du 21 juin 2013, à savoir :

- un registre et un dossier ont été tenus à la disposition du public en Mairie,
- le dossier était consultable sur le site internet de la Ville,
- des réunions publiques avec les habitants et les Conseils Consultatifs d'Habitants ont été organisées au fil de l'avancement des études pré-opérationnelles,
- l'information du public a également été faite par les supports d'information de la Ville.

I - Les principales actions menées dans le cadre de la concertation sont recensées ci-après :

Ces actions sont décrites succinctement dans le présent rapport et font l'objet d'une analyse détaillée en annexe.

A - Mise à disposition d'un registre et accueil du public en Mairie

Le registre et le dossier de concertation présentant les éléments principaux du projet de reconversion de Saint-Jacques et de l'Arsenal ont été tenus à disposition du public en Mairie, à la Direction Urbanisme Projet et Planification, aux jours et heures habituelles d'ouverture.

B - Site internet de la Ville

Sur le site Internet de la Ville, une page spécifique dans la rubrique «Grands projets urbains» a été créée pour présenter de manière synthétique le projet de reconversion du site Saint-Jacques et de l'Arsenal. Cette page a évolué au fil du temps en précisant notamment les avancées et la programmation. Elle a généré 3 750 vues (au 3 mai 2019) dont 31 % de vues par des Bisontins, 26 % de Parisiens et 85 % pour la France.

Une adresse mail a été ouverte pour permettre à la population de faire part en ligne de ses propositions, remarques et avis. Des propositions et avis ont été consignés en nombre limité.

C - Réunions publiques, rencontres avec les Conseils Consultatifs des Habitants et autres évènements

Réunion publique de lancement

Une réunion publique en date du 2 juillet 2013 à la Chambre du Commerce et de l'Industrie du Doubs a permis de débiter la phase de concertation préalable en informant le public sur le bureau d'études retenu pour mener la réflexion sur la mutation du site mais également de présenter le contexte, les enjeux et les principales échéances du projet de reconversion du site Saint-Jacques-Arsenal. Cette présentation a été suivie d'un temps d'échange avec le public qui a porté essentiellement sur l'aspect patrimonial du site, le besoin de logements pour le plus grand nombre, la nécessité de prévoir des équipements publics et des espaces publics sur ce site.

Réunions CCH et Conseil des Sages les 25 juin 2013 et 13 septembre 2016

Deux réunions à destination des Conseils Consultatifs des Habitants et du Conseil des Sages ont été organisées afin de recueillir dans un premier temps (25 juin 2013), leur avis sur le contexte, les enjeux, les particularités du site et la gouvernance proposée, et dans un second temps (13 septembre 2016), informer de l'avancement du projet et échanger autour des intentions programmatiques et des premières orientations d'aménagement.

Les journées du patrimoine du 14 septembre 2014

L'objectif était de faire découvrir les enjeux du site et de proposer à la population de s'exprimer, par divers canaux, sur la réflexion en cours. Un stand a été monté dans la cour d'honneur du site abritant différents espaces :

- un espace de projection d'un film spécialement réalisé pour l'occasion orienté plus particulièrement «patrimoine» afin de faire découvrir au public les trésors patrimoniaux et de l'inciter à aller les voir directement à l'occasion de la journée,
- un espace dédié à des panneaux d'information sur l'histoire du site, sur les enjeux de la reconversion,

- un espace où un registre a été mis à disposition pour le public désireux de s'exprimer de cette manière. La particularité du registre était de comporter 2 volets :
 - un volet d'expression intitulé «Témoignez» où le public pouvait inscrire des souvenirs personnels en lien avec le site,
 - un volet «Imaginez» où le public pouvait proposer sa vision de la reconversion.
- un espace plus créatif avec paper board où le public était invité à formuler des propositions plus imagées,
- un espace audiovisuel destiné à recueillir soit par micro soit devant caméra pour les moins timides, des témoignages de personnes souhaitant s'exprimer sur Saint-Jacques,
- un espace d'accueil et d'échange avec le public.

Le public, nombreux, a pu s'informer, échanger, s'exprimer dans ces différents canaux mis à disposition.

Les ateliers Saint-Jacques

Des ateliers thématiques intitulés «Les ateliers Saint-Jacques» ont eu lieu le 15 juin 2015 dans les locaux de Saint-Jacques mis à disposition par le CHU afin d'associer le public à un travail collectif portant sur 3 axes : espaces publics déplacement / programmation / patrimoine tourisme loisirs.

47 personnes ont été sélectionnées pour participer à ces 3 ateliers animés par un bureau d'études. Particulièrement mobilisés, les participants aux ateliers ont apporté des pistes sur des sujets très variés par atelier :

- la place de la voiture dans une opération urbaine de centre-ville, la place d'un grand jardin au cœur du centre ancien de Besançon, les nouveaux usages urbains, la nécessité de cheminements et de liaisons du site avec son environnement, la rénovation de la place Saint-Jacques, le rôle de la cour d'honneur (animation, représentation), l'intégration du petit Chamars dans la mutation de Saint-Jacques, l'ouverture du site à la ville et aux personnes ;
- la vie étudiante renforcée, Saint-Jacques comme support à la créativité et l'innovation, un grand lieu de culture, de patrimoine et de recherche, un lieu ouvert jour et nuit, un lieu des solidarités, une cité utopique, un lieu où se développe l'innovation et où elle s'expose, un lieu de tourisme ;
- valorisation du patrimoine, une diversité de programmes où les générations se croisent, où se construit l'identité comtoise, en lien avec la rivière, avec une grande place pour la jeunesse, lieu de promenade architecturale (patrimoine et modernité), lieu d'accueil pour les touristes.

D - Information du public par les supports de communication Ville de Besançon

Des articles ont été insérés dans le journal municipal de Besançon (BVV) traitant alternativement du projet Saint-Jacques, de Saint-Jacques dans les projets d'urbanisme, de l'aménagement urbain, d'événementiels liés à la mutation du site, des ateliers citoyens et de l'aspect patrimonial.

Plusieurs articles de presse sont aussi parus dans les journaux locaux (Est Républicain, Ma commune. Info, etc.).

L'information du public a été également assurée par des actions de communication. Des plaquettes de présentation du projet de mutation du site (4 000 tirages) ont été distribuées lors d'événements et actualisées. Des films promotionnels ont été réalisés à destination des professionnels (principalement pour les salons) mais aussi pour le grand public dans le site internet de la Ville de Besançon. Ces films ont mis l'accent :

- pour les professionnels, sur le territoire et l'attrait de la reconversion de Saint-Jacques-Arsenal,
- pour le grand public, sur le volet patrimonial et sur les enjeux de la reconversion du site.

II - Au travers de ces nombreuses actions et multiples échanges, la phase de concertation s'est attachée à recueillir les réactions et les avis formulés par la population :

Les réunions, ateliers et rencontres ont permis d'entendre régulièrement un certain nombre de questionnements, de propositions ou de critiques, qu'il s'agisse d'observations particulières et individuelles ou de remarques collectives et d'ordre plus général.

En réunions publiques, les questions ont principalement porté sur :

- la nécessité de conserver une trace du passé médical de Saint-Jacques ainsi que la préservation de l'aspect patrimonial du site,
- le besoin de logement pour le plus grand nombre, et pour les personnes âgées en particulier, dans la logique de faire cohabiter sur le site toutes les générations,
- le calendrier de réalisation et les échéances prévisionnelles du processus de mise en œuvre de l'aménagement,
- l'intégration d'espaces publics et d'équipements publics (notamment à vocation culturelle) dans la future programmation afin d'ouvrir le site à la population.

III - Prise en compte des avis et observations :

La concertation a permis de nourrir le volet programmatique de l'opération de renouvellement urbain Saint-Jacques - Arsenal et de préciser ce que pouvait être la «Cité des savoirs et de l'innovation».

Les grandes lignes programmatiques de la reconversion de Saint-Jacques - Arsenal retenues se traduisent par :

- une grande bibliothèque de lecture publique et une bibliothèque universitaire dans un même bâtiment,
- un espace congrès,
- une maison universitaire de l'éducation,
- un village de l'innovation accueillant start up et entreprises innovantes,
- du logement (neuf et réhabilitations) dont du logement social, du logement abordable, du logement en accession,
- des résidences services pour personnes âgées, étudiants et intergénérationnel,
- du service, et notamment une maison médicale, de la restauration,
- du commerce selon opportunité,
- des espaces publics (jardins et cours).

Ces éléments ont été intégrés au document dénommé «Eléments de cadrage en matière d'urbanisme, d'architecture, de paysage, d'environnement et d'innovation», élaboré conjointement avec les services de la DRAC (UDAP et CRMH) et ont été joints à la consultation d'opérateurs organisée par le CHU en 2017 en vue de la cession de son bien. Ce document expose et définit les prescriptions, orientations et recommandations, notamment programmatiques, auxquelles l'opérateur acquéreur du site devra répondre et se conformer. Cette procédure de consultation étant soumise au secret des affaires, seules des communications d'ordre général ont pu être conduites dans la presse municipale ou au travers d'événementiels (Conférence des acteurs de l'immobilier, Rendez-vous de l'Age, par exemple).

Les éléments de programme issus de la concertation seront pérennisés par déclinaison dans le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) à l'occasion d'une modification qui sera mise en œuvre à l'automne dans l'objectif de rendre le projet opérationnel.

Ce bilan met fin à la concertation préalable. Cette période d'échanges a été une source de données régulières et intéressantes tout au long des études pré-opérationnelles. C'est sur la base de ces éléments que s'est élaboré et structuré le projet d'aménagement, s'attachant à tenir compte des avis formulés par les habitants, tout en veillant à garantir la qualité d'un projet d'intérêt général.

Le Conseil Municipal décide :

- de prendre acte que la concertation préalable à l'opération d'aménagement du site Saint-Jacques - Arsenal s'est déroulée conformément aux modalités fixées par l'arrêté municipal du 21 juin 2013,
- de prendre acte du bilan tel qu'il a été présenté.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

St Jacques – Arsenal
Cité des savoirs et de l'innovation
Bilan de la concertation

Sommaire

Avant-propos	p3
Rappel du projet de mutation St Jacques Arsenal	p3
Le contexte et le cadre de la concertation	p5
Objectifs et modalités retenus pour la concertation	p5
Objectifs de la concertation	
Modalités prévues	
Dispositif mis en place et analyse	p6
1 Registre	p6
2 Site internet	p7
3 Adresse électronique	p7
4 Réunions publiques	p8
5 Ateliers participatifs « Ateliers St Jacques »	p9
6 Evènementiels	p10
7 Ateliers d'étudiants	p12
8 Ateliers innovation	p14
9 Information et communication	p14
Bilan des outils mobilisés	p19
Suites à donner à la concertation	p21
Information sur les étapes du projet et rendu public du projet retenu	
Maison de projet	
Site internet	
Conclusions	p21
Annexes	p22

Avant-propos

La concertation sur la mutation du site hospitalier St Jacques – Arsenal a été organisée du 21 juin 2013 au 20 juin 2019, conformément à l'article L. 300-2 du Code de l'urbanisme, à l'initiative de la ville de Besançon.

La ville de Besançon publie le bilan de la concertation qui clôt la concertation en date du 20 juin 2019.

Ce document rappelle les principes et cadre de la concertation, présente les dispositifs et moyens pour sa mise en œuvre, les principales contributions qui ont été apportées et leur analyse, la façon dont ces contributions ont été intégrées dans l'élaboration du projet de reconversion du site. Il est complété par un aperçu de documents permettant d'appréhender les questions et remarques formulées par le public lors de la concertation ainsi que des suites qui lui seront données.

Rappel du projet de mutation du site St Jacques – Arsenal

Le Chu a acté le regroupement de ses activités hospitalières sur le site périphérique Jean Minjoz des Hauts du Chazal. Un déménagement des services a commencé depuis 2012 et s'échelonne prévisionnellement jusqu'à la fin de la mise en sécurité de certains bâtiments sur Jean Minjoz en 2024. Jusqu'à cette date, le site St Jacques – Arsenal ainsi que le Chu sera libéré progressivement de l'administration, de la psychiatrie et de quelques services techniques installés dans des bâtiments de l' Arsenal.

La Ville de Besançon et le Chu se sont mis d'accord en 2013 pour travailler ensemble à la reconversion du site en vue d'une cession du bien par le Chu. Les services de l'état ont été associés (Drac) pour les questions patrimoniales générales. Le site St Jacques représente 5 ha et l' Arsenal environ 2ha, le tout en cœur de centre ancien. L'objectif était de se mettre d'accord sur un projet urbain de reconversion, sur une programmation et sur un potentiel constructible. Un certain nombre d'études préalables ont été réalisées avant que le Chu organise une consultation d'opérateurs susceptibles d'acquérir le site. En application de leurs conclusions et outre la vente d'un foncier à un opérateur, la ville et l'agglomération souhaitent se porter directement acquéreur d'une partie du site auprès du Chu pour y réaliser des espaces et équipements publics.

Le programme général pressenti, issu notamment de la concertation, a été inscrit dans la consultation d'opérateurs afin que ceux-ci l'intègrent dans l'organisation urbaine de leur proposition de projet. Ce programme s'est assez naturellement établi autour des thèmes du savoir et de l'innovation d'une part par la nécessité du renforcement de l'Université sur le territoire et du campus de centre-ville, d'autre part par la tradition bisontine de l'innovation tant sociale que technique. Ces thèmes ont d'ailleurs été plébiscités lors de la concertation par la population.

Le détail de la programmation pour partie issue de la concertation peut se détailler comme suit :

- un grand équipement de lecture publique et universitaire, alliant culture, savoir et nouveau lieu de rencontre (tiers lieu), ouvert sur la ville,

- un village d'entreprises innovantes au cœur du projet St Jacques,
- un espace de congrès (séminaires, colloques, conventions...) dans un contexte universitaire et économique générateur de congrès,
- une « maison universitaire de l'éducation », projet porté par le rectorat regroupant l'ESPE, Canopé et des services académiques, confortant la couleur du savoir sur le site,
- du logement en neuf et en réhabilitation, destiné à satisfaire une large représentation de la population, ainsi que des résidences services pour étudiants, intergénérationnelles et séniors,
- des commerces et services dont une maison médicale, de la restauration...,
- des espaces de partage à mettre en place dès la période transitoire de la mutation,
- des espaces publics pour créer du lien en termes d'usages entre le site, le centre-ville, Chamars, les quais et la rivière, et des espaces patrimoniaux confortant la vie culturelle de la ville.

L'ensemble de la programmation initiale pourra être confortée par quelques programmes complémentaires trouvant leur place dans cet ensemble urbain comme une crèche ou des services particuliers.

Le projet urbain de l'opérateur retenu issu de la consultation sera précisé courant 2019 par les parties prenantes (Chu, Ville de Besançon, l'opérateur lauréat ainsi que les services de la Drac) et sa mise en œuvre débutera en 2020.

Le contexte et le cadre de la concertation

Par délibération du 21 janvier 2013 et conformément à l'article L.300-2 du Code de l'Urbanisme (antérieur), le Conseil Municipal a engagé la concertation préalable à l'opération d'aménagement du site Saint Jacques et de l'Arsenal.

Un arrêté municipal n° urb 13.52 en date du 21 juin 2013 a été pris et a été affiché le 25 juin 2013 afin :

- d'ouvrir la concertation pour la durée du projet de l'élaboration du projet de reconversion du site St Jacques – arsenal,
- de définir les modalités de cette concertation,
- d'arrêter un bilan et de le présenter au conseil municipal et au conseil communautaire à l'issue de la concertation.

Objectifs et modalités de la concertation qui ont été retenus

Objectifs :

Sur la base des informations générales concernant :

- la mutation nécessaire du site en raison du déménagement de l'hôpital et de la future cession de celui-ci,
- des premiers diagnostics divers effectués dans différents domaines : historiques, patrimoniaux, urbains...,
- des premières réflexions issues de ces diagnostics,

Informier, concerter et faire partager les éléments de programmes qu'il conviendrait de positionner dans cet ensemble urbain futur.

Les modalités de la concertation prévoyaient :

- la mise à disposition du dossier présentant globalement le projet de reconversion dans ses enjeux et objectifs,
- la mise à disposition d'un registre permettant de recueillir les observations et propositions,
- l'organisation de réunions publiques à destination des habitants et des conseils consultatifs d'habitants (CCH),
- un relai des étapes de concertation dans les supports d'information de la ville.

Ces éléments sont détaillés ci-dessous.

Le dispositif mis en place et l'analyse

La concertation s'est organisée en premier lieu par une phase d'information générale qui a permis au public de prendre connaissance des intentions du projet de mutation du site. Dans un deuxième temps, afin de nourrir progressivement le projet, la concertation s'est déroulée avec des rencontres du public.

La mise en place de la concertation s'est traduite par les actions suivantes :

1 - Registre

Mise à disposition du public d'un dossier « Reconversion du site St Jacques – Arsenal » à la Direction Urbanisme Projet et planification à la mairie de Besançon – 2 rue Mégevand – 3^{ème} étage. Ce dossier comporte les pièces suivantes :

- les délibérations,
- un document illustré exposant :
 - l'histoire du site,
 - la géographie (échelle du grand paysage et du site),
 - le périmètre précis du site, et son insertion dans le tissu du centre ancien,
 - les caractéristiques dimensionnelles (surfaces parcelle, bâti...),
 - les caractéristiques patrimoniales des bâtiments,
 - les planches légendées du PSMV,
 - le plan de prévention de risques d'inondation (PPRI),
 - la démarche engagée pour la consultation d'un bureau d'études missionné pour procéder aux études préliminaires dans l'objectif de définir un schéma directeur puis un projet urbain,
- une note expliquant le contexte et les enjeux en termes urbains, patrimoniaux et réglementaires,
- un extrait du cahier des clauses techniques particulières montrant les objectifs de l'étude urbaine sur le site,
- un registre d'observations.

Bilan des observations

Neuf observations ont été portées au registre. On peut noter trois thèmes majeurs :

- le thème général à caractère social comportant :

- maison pour personnes âgées,
- structures d'accueil (service à la personne),
- crèche et jardin d'enfants,
- centre de rééducation (pour des personnes accidentées, Alzheimer...),
- foyers logements,
- hébergement pour étudiants,
- hébergement pour pèlerins (fréquentation des chemins par 2500 pèlerins / an en 2012).

- le thème du jardin :

- Un grand jardin central pour y trouver des usages variés (mémoire des jardins hospitaliers),

- Une connexion paysagère avec les espaces urbains périphériques (rivière, Chamars...).

- le thème culturel :

- bibliothèque (conservation, lecture publique, universitaire),
- de l'exposition,
- ludothèque,
- lieux de débat et de conférences.

- au-delà de ces 3 grandes thématiques, on trouve également quelques propositions concernant :

- la mixité dans le logement,
- l'implantation du siège de l'administration communautaire,
- des lieux de détente et de convivialité.

2 - Site internet

Création d'un onglet spécifique dans la rubrique « grands projets urbains » du site internet de la Ville de Besançon. Le registre a été mis en ligne sur le site à l'adresse : http://www.besancon.fr/index.php?p=1043&art_id=5622

Le contenu du site a évolué au fil du temps, précisant les avancées, la programmation, et s'est paré de visuels et films effectués pendant le temps des études.

La fréquentation détaillée du site est décrite au § bilan ci-dessous.

3 - Adresse électronique

Ouverture d'une boîte mail spécifique accessible par le portail internet de la ville de Besançon, saintjacques.besancon.fr, en complément du registre tenu à disposition.

Bilan des observations :

9 mails ont été envoyés sur la boîte dédiée. On peut noter les thèmes majeurs suivant :

- le thème général à caractère social comportant :

- maison pour personnes âgées,
- logement pour étudiants,
- crèche
- du logement à prix abordable.

Puis dans une moindre mesure :

- foyer de jeunes travailleurs,
- clinique du stress et Alzheimer,
- lieu pour activités à vocation sociale.

- le thème culturel comportant :

- un lieu culturel (au sens large probablement),
- learning center,
- lieu de conférences,

- lieu pour manifestations associatives,
- musée du patrimoine local.

- le thème du jardin est également présent :

- Un jardin central,
- Des espaces de jeux,
- Une réflexion urbaine d'éco quartier de la solidarité.

- enfin quelques propositions éparses notamment pour une piscine.

4 - Réunions publiques

Réunion du 25 juin 2013 à destination des conseils consultatifs d'habitants (CCH) salle Courbet – mairie de Besançon

Cette réunion a pour but d'informer les CCH et de recueillir leur avis sur le contexte, les enjeux, les particularités du site et sur la gouvernance proposée.

Les CCH ont fait part d'un certain nombre de préoccupations quant au devenir du site et ont insisté principalement pour qu'il s'ouvre à la ville dans le respect du patrimoine et que la future programmation bénéficie au plus grand nombre dans les aspects culturels, d'hébergement pour personnes âgées et de logement.

Réunion du 2 juillet 2013 à la CCI du Doubs.

La phase de concertation a débuté par une réunion publique le 2 juillet 2013 à la CCI du Doubs. Cette réunion a eu pour objectif d'informer le public à partir d'une projection sur les points suivants :

- présentation du bureau d'études retenu pour porter la réflexion sur la mutation de St Jacques Arsenal,
- présentation du contexte, des enjeux, des caractéristiques du site et du mode de gouvernance envisagé,
- ébauche d'un planning et des tâches à venir en vue de l'établissement d'un schéma directeur.

S'en est suivi un temps d'échange où les participants ont pu évoquer :

- le besoin de logement pour le plus grand nombre,
- la nécessité de garder une trace du passé médical de St Jacques car la population en général est attachée à son hôpital de centre-ville,
- l'importance de ménager un espace pour les personnes âgées,
- l'intérêt de rendre ce site aux habitants par des équipements et espaces publics,
- le fort attachement également des participants ayant pris la parole à l'aspect patrimonial du site,
- un certain nombre de prises de paroles ou questions ont été également faites sur des sujets divers tels que la durée de l'opération, le positionnement de l'opération par rapport aux autres opérations urbaines sur le territoire.

L'audience était hétérogène avec toutefois une majorité de personnes de 50 ans et plus, pour certains investis dans le domaine associatif, pour d'autres des professionnels de la construction.

Les réponses (et commentaires sur les points évoqués) ont été faites alternativement par M le Maire ou le bureau d'études, selon l'orientation de la question ou du propos.

Réunion du 13 septembre 016 salle des commissions à St Jacques

Cette réunion, introduite par M le maire, a permis d'associer les conseils consultatifs d'habitants (13 CCH) et le conseil des sages à la réflexion sur la mutation du site.

Cette réunion a permis de faire le point sur :

- une restitution de l'avancement des réflexions,
- l'annonce des prochaines étapes dans un calendrier provisoire et sommaire,
- un échange avec les participants.

L'importance majeure de cette opération urbaine pour Besançon et son territoire est relevée. Une programmation ambitieuse issue des premières phases de concertation est également notée et encouragée pour que l'attractivité soit au rendez-vous. Toutefois l'expertise des programmes pressentis est une nécessité. Le CCH et le conseil des sages insistent sur la nécessité de créer des lieux de vie dans ce secteur de ville particulièrement occupé à présent par des activités tertiaires, qui aillent dans le sens des attentes des concitoyens.

Malgré une assistance clairsemée, la réunion a permis au public :

- de prendre note de l'avancement,
- de conforter les grandes lignes programmatiques issues des ateliers et des réflexions.

5 - Les ateliers participatifs St Jacques

Ateliers thématiques du 15 juin 2015 salle des commissions à St Jacques dénommé « les ateliers St Jacques »

La phase des ateliers a permis d'associer le public à un travail collectif et collaboratif autour de 3 axes thématiques. L'objectif principal était de permettre de faire émerger des idées sur trois thématiques :

- programmation,
- espaces publics et déplacement,
- patrimoine, tourisme, loisir.

Sélection des participants :

Une information sur la tenue des ateliers a été faite dans le Besançon Votre Ville (presse municipale). La population a pu s'inscrire volontairement au travers de la boîte mail concertation.stjacques@besancon.fr mise en place spécifiquement par la direction de la démocratie participative. Les structures représentatives telles que les CCH, CDP, conseil des sages, associations diverses en lien avec le patrimoine, étudiants (vie étudiante) ont été directement contactées pour un nombre limité de

places afin d'enrichir la diversité du public. Pour une bonne tenue des ateliers de travail, chaque table pouvait accueillir 15 participants. Une sélection a donc été opérée par tirage au sort : 47 personnes sélectionnées sur 75 inscrits.

Ateliers :

Après une présentation générale par M le maire du contexte, des enjeux, de la gouvernance du projet St Jacques et d'un bref échange avec la salle, le bureau d'étude a présenté le déroulé des ateliers, la règle du jeu, l'objectif de ce travail participatif et les attentes.

Les participants ont ensuite rejoints les 3 ateliers thématiques pour se consacrer à une longue séance de travail de 2 heures avant restitution en fin de séance devant l'assemblée, par un rapporteur de chaque atelier. Chaque atelier a été animé par un membre du bureau d'étude, plusieurs personnes ressources se sont tenues à disposition dans la salle (services municipaux, services de la DRAC...).

Synthèse sommaire des pistes de travail qui sont ressorties de chaque atelier :

- Atelier espaces publics et déplacement :

La place de la voiture dans une opération urbaine de centre-ville, la place d'un grand jardin au cœur du centre ancien de Besançon, les nouveaux usages urbains, la nécessité de cheminements et de liaisons du site avec son environnement, la rénovation de la place St Jacques, le rôle de la cour d'honneur (animation, représentation), l'intégration du petit Chamars dans la mutation de St Jacques, l'ouverture du site à la ville et aux personnes.

- Atelier programmation :

La vie étudiante renforcée, St Jacques comme support à la créativité et l'innovation, un grand lieu de culture de patrimoine et de recherche, un lieu ouvert jour et nuit, un lieu des solidarités, une cité utopique, un lieu où se développe l'innovation et où elle s'expose, un lieu de tourisme.

- Atelier patrimoine, tourisme et loisirs :

Valorisation du patrimoine, une diversité de programmes où les générations se croisent, où se construit l'identité comtoise, en lien avec la rivière, avec une grande place pour la jeunesse, lieu de promenade architecturale (patrimoine et modernité), lieu d'accueil pour les touristes.

6 - Evènementiels

Les Journées du patrimoine du 14 septembre 2014

L'objectif de participer aux journées du patrimoine en montant un stand St Jacques dans la cour d'Honneur, était de faire découvrir les enjeux du site grandeur nature et de proposer à la population de s'exprimer, par divers canaux, sur la réflexion en cours.

Le stand sous abri, comportait :

- un espace de projection d'un film spécialement réalisé pour l'occasion, orienté plus particulièrement « patrimoine », afin de faire découvrir au public les trésors patrimoniaux et de les inciter à aller les voir directement à l'occasion de la journée,

- un espace dédié à des panneaux d'information sur l'histoire du site, sur les enjeux de la reconversion,
- un espace où un registre a été mis à disposition pour le public désireux de s'exprimer de cette manière. La particularité du registre était de comporter 2 volets :
 - un volet d'expression intitulé « témoignez » où le public pouvait inscrire des souvenirs personnels en lien avec le site,
 - un volet « imaginez » où le public pouvait proposer sa vision de la reconversion.
- un espace plus créatif avec paper board où le public était invité à faire des propositions plus imaginées,
- un espace audiovisuel destiné à recueillir soit par micro soit devant caméra pour les moins timides, des témoignages de personnes souhaitant s'exprimer sur St Jacques,
- enfin un espace d'accueil et d'échange avec le public.

Une campagne promotionnelle a été réalisée pour informer la population de l'installation du stand lors des journées du patrimoine en indiquant les objectifs d'information sur les enjeux et la participation souhaitée du public à la réflexion :

- par des affiches disposées dans des lieux publics,
- par une campagne presse (BVV notamment),
- par annonce sur France Bleu,
- par annonce dans la presse (Est républicain).

Le registre :

- Quelques témoignages ont été écrits par des personnes qui ont pu témoigner de moments difficiles de leur vie sur des questions de santé. Des remerciements également à l'attention du personnel soignant. Ces témoignages convergent vers le souhait de maintenir une trace du passé médical.

Des propositions variées ont été inscrites :

- sur l'aspect médical : maintenir la trace du passé médical par une maison médicale, une maison de repos pour personnes en dépression, un centre de rééducation notamment, le maintien de la direction du Chu,
- sur l'aspect culturel : un pôle culturel, un musée national délocalisé, un musée lapidaire, un musée de l'histoire bisontine,
- sur l'aspect paysage : un lien avec la rivière, avec Chamars, un grand jardin rappelant les jardins de l'hôpital,

Sur divers aspects : faire un lieu de vie, pour les étudiants, les personnes âgées, les familles, y intégrer des petits commerces de proximité.

Le paper board

Le succès de ce dispositif mis à disposition est modeste :

- un seul croquis a été produit par 4 étudiants, proposant des activités culturelles et festives sur l'Arsenal (un pôle nuit), et sur St Jacques un grand jardin central, des résidences étudiants et seniors, un grand aquarium et une grande bibliothèque. Les étudiants ont proposé que soient reliés physiquement le site de St Jacques et le site de l'Arsenal par des grandes arches.

Les interviews :

- sept personnes se sont portées volontaires pour s'exprimer face caméra. Les témoignages ont été plus particulièrement orientés sur des moments vécus sur le site hospitalier créant ainsi une mémoire du site.

Les rendez-vous de l'âge du 13 novembre 2018

Organisé annuellement sur des sujets divers concernant un public spécifique, l'année 2018 avait mis l'accent sur les projets urbains de la ville et en particulier sur la mutation de St Jacques. Cette journée a permis de présenter l'avancement du projet St Jacques Arsenal en cours en configuration conférence en amphi, puis en configuration conférence débat avec modérateur, animateur, sur le sujet urbain plus large suivi de quelques questions d'ordre général de la part du public.

7 - Ateliers d'étudiants

Ateliers avec Paris Belleville

En lien avec le réseau Vauban et l'école d'architecture Paris Belleville, un work shop a été mené sur le thème de la reconversion patrimoniale. Plusieurs équipes d'étudiants ont pu apporter leur regard sur St Jacques au travers d'une analyse urbaine, paysagère et architecturale, faire une proposition libre programmatique puis proposer un projet urbain. Ce travail entrait dans le cursus des étudiants Master avec jury final composé de professeurs de l'école, représentant du réseau Vauban et de la ville de Besançon.

Résumé des travaux :

- la plupart a élaboré un projet à partir d'un programme emblématique : la BUBM (bibliothèque universitaire et de lecture publique), combinée à des logements pour étudiants ;
- beaucoup de groupes se sont intéressés au bâtiment de la Mère et l'Enfant (logements étudiants, BUBM, gymnase), au pavillon Bersot (logements), à St Roch, St Denis et St Charles (plutôt pour de l'équipement), à Montmartin, St Elizabeth, Percy dans une moindre mesure ;
- quelques groupes se sont plus spécifiquement concentrés sur les relations spatiales et visuelles avec le centre historique de la ville, le pôle d'échange de Chamars, et avec le Doubs ;
- autres propositions (que logements, BUBM) ont vu le jour : école de paysage, pôle inter âges, centre technique de la pierre, solutions de rétention de l'eau, école d'ingénieur en hydraulique, centre de traitement de l'eau ;

- un groupe a développé des propositions en lien avec les vestiges du rempart de Vauban (actuellement sous la Mère et l'Enfant). La proposition s'intéresse également à la structuration du site par les cours, relève le potentiel du site ;
- un seul groupe a eu l'audace de proposer le percement du rempart Vauban pour faciliter l'accès au Doubs.

La ville de Besançon a organisée l'accueil, l'hébergement et la logistique les 22 et 23 octobre 2016 ; l'école d'architecture paris Belleville a organisé le jury final dans ses locaux le 29 janvier 2016.

Il est à noter qu'il n'y a pas eu de rendu formalisé de ces ateliers mis à disposition.

Atelier Ecole d'architecture de Nancy, Juin 2017

Intéressée par la reconversion d'un site patrimonial urbain de grande taille, l'école d'architecture de Nancy a sollicité la ville de Besançon pour permettre à ses étudiants en cycle de master de plancher sur le thème de « l'intervention architecturale contemporaine en contexte patrimonial ». La ville de Besançon a accepté la demande, organisé l'accueil, l'hébergement et la logistique et a souhaité une restitution publique des travaux d'étudiants.

Les étudiants ont travaillé en équipe, alternant visites de site et travail en salle en février 2017. La restitution publique a été faite dans l'auditorium de la Cité des Arts en juin 2017.

Atelier créatifs « pépite » du 31 mars 2016

Un rapprochement avec l'Université de Franche Comté a été organisé pour que le laboratoire d'idée « pépite » (pôle étudiant pour l'innovation le transfert et l'entrepreneuriat - dont la vocation est de développer l'esprit entrepreneurial des étudiants) puisse faire travailler des étudiants (43), sur la base du volontariat, venant de formations différentes (14), sur une journée d'ateliers créatifs dont le thème était « Invente ta ville » portant sur le site de St Jacques Arsenal.

La ville a hébergé cette journée salle Courbet. L'université a communiqué en interne afin de solliciter les envies de participation des étudiants. Une restitution a été faite en fin de journée en présence d'élus. Une synthèse a été produite en vue d'alimenter le cahier des orientations joint à la consultation d'opérateurs organisée par le Chu en vue de la cession du site.

Analyse des productions :

Les idées produites au cours de cette journée ont été d'une grande richesse, traversées par des thèmes récurrents qui expriment leur vision et leurs attentes de citoyen du futur : approche participative et convivialité, mixité sociale et générationnelle, initiatives locales et solidaires, quartier vivant de jour comme de nuit et en toute saison, la matière grise s'épanouit au milieu du végétal et à proximité d'espaces de détente, le quartier devient un véritable village créatif où les liens sont naturels entre l'éducation, la recherche, l'art, les entrepreneurs et la vie associative et citoyenne.

On y consomme local et sans emballage, on y boit un verre à toute heure, on s'y prélassait dans des hamacs avec un bon livre troqué sur place ou on s'amuse dans des bulles de savoir avant d'assister à des performances d'artistes, de fabriquer avec des artisans, de produire dans une éco-ferme urbaine ou de travailler avec des

innovateurs. On y fait des rencontres dans l'agora, tout au long d'un mur dédié au *street art* ou au sein d'un espace laissé volontairement en friche.

8- Ateliers innovations 12 avril 2017

Dans le but de préciser le concept avancé « de cité des savoirs et de l'innovation », et de décliner ce positionnement de façon concrète, la ville de Besançon a organisé une journée d'ateliers participatifs animés par un bureau d'études « utopies ». Afin de co-construire des orientations de ce concept et des positionnements concrets, la ville a invité des personnalités, partenaires (UFC, Etat, aménageurs, promoteurs...), associations, acteurs du monde économique local, (43 personnes) à cette journée organisée en 3 ateliers.

3 thèmes d'inspiration ont été proposés :

La cité...

Comment construire une cité autour d'un projet et d'une gouvernance commune ?

...des savoirs...

Comment un lieu peut porter une démarche collaborative et de partage ?
(mutualisation, échanges, valorisation des savoirs existants)

... et de l'innovation

Comment un lieu peut soutenir une dynamique d'innovation.

Après s'être réunis en ateliers de travail, les rapporteurs de chaque groupe ont pu résumer leurs travaux. L'objectif fixé était de sélectionner (par vote général) un axe afin de pouvoir le décliner en actions. L'axe sortant a été : « La cité des savoirs et de l'innovation comme un écosystème d'une société apprenante ».

C'est un écosystème qui crée les conditions de la mise en commun des savoirs (être et faire) et des compétences via la réunion spatiale, physique et virtuelle d'acteurs du monde de l'éducation, de la formation professionnelle, de la recherche, de l'entreprise, du monde association et le grand public.

Ce lieu catalyse l'émergence d'une société apprenante en contribuant au développement et au rayonnement du territoire. Il contribue au développement de chacun et à celui de la société dans son ensemble.

La synthèse de la restitution a permis d'alimenter le cahier des orientations joint à la consultation d'opérateurs organisée par le Chu en vue de la cession du site.

9 - Information et communication

Plaquettes de présentations

En complément de l'information régulière effectuée par la Ville, des plaquettes de présentation du projet de mutation du site ont été réalisées (format 27X20 - 40 pages -4000 tirages) et distribuées lors d'évènements :

- salons professionnels (Mipim, Simi...),
- publics (journées du patrimoine en septembre 2014...),

Ces plaquettes ont été également distribuées :

- aux collectivités (Conseil départemental, Région, collectivités visitées ou visiteuses...),
- aux conférences des acteurs de l'immobilier et de l'habitat,
- aux partenaires habituels de la ville de façon systématique lors de réunions et rencontres que ce soit entre services ou décideurs,
- aux personnes en ayant fait la demande à l'occasion par exemple de leur passage dans le service urbanisme ou par tout autre canal.

Films promotionnels

Des films promotionnels d'une durée d'environ 3 minutes ont été réalisés à destination des professionnels (principalement pour les salons) mais aussi pour le grand public (notamment sur le site internet de la ville de Besançon et au cours des évènements publics). Ces films ont mis l'accent :

- pour les professionnels, sur le territoire et l'attrait de la reconversion de St Jacques Arsenal,
- pour le grand public, sur le volet patrimonial sur les enjeux de la reconversion du site.

Articles de presse

- ✓ Est républicain :

21 septembre 2014 : « l'hôpital en consultation ». Retour sur les journées du patrimoine, sur les témoignages

19 décembre 2014 : info notamment sur la signature d'un protocole d'accord entre la ville et le Chu

- ✓ La terre de chez nous

26 décembre 2014 : info notamment sur la signature d'un protocole d'accord entre la ville et le Chu et sur les études en cours

- ✓ La presse bisontine

Février 2015 : info notamment sur la signature d'un protocole d'accord entre la ville et le Chu et sur les études en cours

- ✓ Est républicain

17 juin 2015 : retour sur les ateliers citoyens

18 novembre 2015 : information sur l'avancement du projet et de la programmation

11 mai 2016 : information sur le nom « cité des savoirs et de l'innovation » et les programmes pressentis

16 septembre 2016 : information sur l'ambition portée sur le site

1^{er} novembre 2016 : information générale sur l'avancement, le programme...

28 février 2017 : une info glissée dans un article évoquant la MSHE comme premier grand projet de la reconversion du site St Jacques Arsenal.

- ✓ Le Moniteur

28 avril 2017 : info sur la reconversion du site, le planning prévisionnel et la programmation.

✓ Traces écrites

5 mai 2017 : information détaillée sur la reconversion du site

✓ Le journal du palais Bourgogne Franche comté

29 mai 2017 : information sur le village de l'innovation

✓ Est républicain

9 juin 2017 : évènementiel HopHopHop « tous à St Jacques » préfigurant les occupations temporaires du site

11 juin 2017 : retour sur la journée évènementielle

✓ La presse bisontine

Mars 2018 : proposition d'auditorium dans une tribune

Informations régulières dans les supports d'information papier de la ville

BVV n° dec 2013

Dossier p.14-16

Si Saint-Jacques m'était conté

BVV n°399 juin 2015

p.18

Un an de mandat, un an d'action

Démocratie participative

Lancement des « ateliers citoyens » pour le projet de reconversion de l'hôpital Saint-Jacques

p.21

Les premiers ateliers citoyens Saint-Jacques

CONCERTATION

Prolongement logique du protocole d'accord passé en mars dernier entre la Ville et le CHRU quant à la reconversion des sites Saint-Jacques et Arsenal, des « ateliers citoyens » de concertation sont programmés lundi 15 juin à partir de 19 h 30. Animé par le bureau d'études « La Fabrique Urbaine », ce premier rendez-vous débutera par une indispensable présentation rapide de l'origine du projet. Trois collèges regroupant chacun 15 membres plancheront ensuite sur différentes thématiques comme l'espace public, le patrimoine, le tourisme etc. À l'issue de la réunion, chaque table procédera à une restitution de ses travaux avant une mise en forme (texte, vidéo...) à définir. Les 45 participants à ces ateliers ont été choisis pour partie au sein des structures participatives existantes (Conseils consultatifs d'habitants, Conseil des Sages, Conseil de développement participatif de l'Agglo) et par tirage au sort sur la liste des volontaires qui se sont manifestés lors des dernières Journées du Patrimoine. Bien évidemment, le public pourra apporter sa contribution par écrit au projet en intervenant dans le registre de concertation ouvert en mairie à la Direction de l'Urbanisme (2 rue Mégevand) ou en ligne à l'adresse concertation.stjacques@besancon.fr. Vos avis nous intéressent !

BVV n°400 juillet/aout 2015

p.15

Premiers ateliers citoyens

Urbanisme

Répartis en trois groupes - redynamisation ; espaces publics ; patrimoine -, les premiers ateliers citoyens consacrés au devenir du site Saint-Jacques – Arsenal, ont mobilisé 45 personnes (représentants des CCH, du CDP ou tirées au sort) dans la salle des Commissions du bientôt ex-hôpital. Après échange de vues et réflexions partagées, chacun a pu exprimer sa vision de l'évolution souhaitée des 7 ha de bâtiments et de jardins. Autant de projets (grand parc, espaces associatifs, parcours culturel...) qui ont contribué à enrichir de façon originale parfois le vaste et, sans doute, très long dossier d'aménagement des lieux.

BVV n°404 fév/mars 2016

p.7 Edito

...les grands projets d'urbanisme qui s'inscrivent en cohérence dans le temps et dans l'espace (Vauban, Vaïtes, Viotte, Près de Vaux, Saint Jacques...),...

BVV n° 408 octobre/novembre 2016

p.23 -25 Dossier Logements à Besançon : les familles reviennent !

... Plusieurs projets sont ainsi développés en parallèle : des opérations de reconversion urbaine (Vauban et les Vaïtes, Passages Pasteur, Viotte, Saint-Jacques/Arsenal, Près-de-Vaux) ; de développement urbain (Hauts-du-Chazal, Planches Relançons) ; ...

De cadre de vie majestueux, il est également question dans la future Cité des savoirs et de l'innovation qui s'étendra sur les 7 hectares des sites Saint-Jacques et Arsenal, en plein cœur de ville. Si pour l'heure, le temps est aux discussions avec les opérateurs privés, aux tests et expertises, un programme prévisionnel envisage un village de l'innovation (avec start up, espaces collaboratifs...), une grande bibliothèque universitaire et médiathèque à rayonnement régional, entre 350 et 600 logements neufs ou en réhabilitation, un centre de congrès, un hôtel référence une hôtellerie d'affaire, des commerces et des résidences spécialisées (intergénérationnel, seniors, étudiants...), des musées (apothicairerie et lieu de mémoire de l'hôpital), des espaces publics et un grand espace vert central en lien avec le Doubs. Autant d'éléments qui participeront au rayonnement de la ville dans les années futures.

BVV n° 412 juin/juillet 2017

p.28 «HÔP HOP HOP» RÉVEILLE SAINT-JACQUES

Soutenue par la Ville et le CHRU, la toute jeune association Hôp hop hop investit temporairement l'ancien hôpital Saint-Jacques avec un projet urbain et social décrit comme « laboratoire du bien vivre ensemble ». Le mot d'ordre du week-end des 9, 10 et 11 juin sera « Expérimentation ». Le public est invité à venir réinventer et à s'appropriier les lieux autour d'un programme faisant la part belle aux ateliers pour petits et grands, aux spectacles de théâtre, aux concerts, aux tables rondes et projections... Si toutes les activités sont gratuites, une participation au chapeau en soutien aux artistes serait un joli geste. L'évènement se présente comme avant-première du projet d'occupation temporaire de l'Arsenal, avant que le site ne fasse l'objet d'un vaste chantier de reconversion. Pour les cinq membres fondateurs de Hôp Hop Hop, « l'idée est de fournir en plein centre-ville un lieu d'hospitalité, de partage, avec activités culturelles, pédagogiques et même thérapeutiques, et de

redonner sens à la définition première de l'hospitalité, à savoir l'accueil de tous dans la bienveillance. »

BVV n° 414 octobre/novembre 2017

Dossier p. 13 > 26 Bilan et perspective à mi-mandat

p.18

UNE VILLE MÉTAMORPHOSÉE • Penser le Besançon de demain, non seulement dès aujourd'hui pour convaincre les Bisontins de continuer à vivre dans leur ville mais aussi pour attirer de nouveaux habitants comme les jeunes ou les primo accédants. Pour y parvenir, des grands projets urbains ont été lancés : l'éco-quartier des Vaîtes (premiers logements en 2019), le pôle tertiaire de Viotte, le projet Prés-de-Vaux (friche de la Rhodiacéta), l'éco-quartier Vauban à partir de 2019, Saint-Jacques et Arsenal avec la Cité internationale des savoirs et de l'innovation abritant ses logements, sa grande médiathèque, sa bibliothèque universitaire et son espace de congrès. À noter aussi, la déconstruction des 408 qui favorisera l'émergence dans quelques années d'un nouveau quartier.

BVV n°417 avril /mai 2018

p.43 LE MAIRE EN DIRECT

Proximité du tramway, du centre-ville et cadre de vie idéal : l'îlot pompier, aujourd'hui terrain vague depuis longtemps déjà, n'a aucune destination arrêtée. Pourquoi ne pas l'intégrer au projet Saint-Jacques ?

« La mise en service du tramway a créé de l'attractivité sur des zones d'aménagement situées sur son parcours : la Grette, Saint-Jacques, l'îlot pompiers, Vaîtes, Marnières. Il est projeté de faire de Saint Jacques la future cité du savoir et de l'innovation. Sur ce site, il est prévu notamment la création d'une bibliothèque universitaire et d'agglomération, des logements, un lieu de congrès et un village de start up. L'îlot pompier constitue à cet égard une zone bien différente de celle de Saint-Jacques avec des objectifs d'aménagement distincts et sera traité dans le cadre d'un autre projet avec d'autres opérateurs ».

Bilan des outils mobilisés

- Le site et l'audience du site :

- lancé en mars 2017,
- 3749 visites (en date du 3 mai 2019),
- 6921 pages vues (en date du 3 mai 2019),
- entre 50 et 370 visites/mois (343 visites en avril 2017 et 370 en juin 2018).

- Nb de tirages de la plaquette :

- format 27X20 - 40 pages,
- 4 000 exemplaires mis à jour régulièrement (mise à disposition lors de salon –MIPIM, SIMI – lors d'évènements, distribuées aux partenaires, distribué en réunions diverses...).

- Interventions dans le registre :

- 9 contributions.

- Mails :

- 9 contributions.

- Les articles de presse :

- 17 articles
- | | |
|--------------------------------|----|
| Est républicain | 10 |
| Le moniteur | 1 |
| La presse bisontine | 1 |
| La terre de chez nous | 1 |
| Du côté comtois | 1 |
| Trace écrite | 1 |
| Journal du palais de Bourgogne | 1 |

- les articles de presse municipale :

- BVV : 8.

- les ateliers : organisés dans la salle des commissions de St Jacques sur une soirée

- 47 personnes sur 75 inscrits,
- 3 ateliers.

- les journées du patrimoine : 1 stand érigé dans la cour d'honneur du site St Jacques sur 1 journée

- 12 écrits,
- 1 intention dessinée,
- 7 témoignages filmés.

- les réunions publiques : 3 réunions en soirée

- 1 réunion publique de lancement à la CCI du Doubs,
- 2 CCH et conseil des sages (salle Courbet en mairie et dans le site St Jacques -salle des commissions).

- les travaux d'étudiants

2 écoles d'architecture :

- Paris Belleville : 12 groupes de 2 étudiants soit 6 équipes qui ont chacune proposé un projet,
- Nancy : 28 étudiants regroupés en 5 équipes qui ont proposé chacune un projet.

Université « Pépite » : salle Courbet en mairie sur 1 journée

- 43 étudiants de 14 filières différentes regroupés en 7 équipes qui ont chacune produit un dossier final.

- ateliers innovation : salle Courbet en mairie sur 1 après midi

- 43 personnes invitées,
- 3 ateliers de travail suivis de restitution puis d'un vote pour une proposition lauréate.

Suites à donner à la concertation

1 Les éléments programmatiques issues de la concertation ont été hiérarchisés et intégrés dans le « cahier des éléments de cadrage » rédigé pour être joint à la consultation d'opérateurs organisée par le Chu en vue de la cession de son site. Ce cahier contenait :

- les éléments de programme directement issu de la concertation,
- les déclinaisons spatialisées établies avec la DRAC et l'UDAP,
- des préconisations.

Cette consultation a débutée en juillet 2017 sous la contrainte du secret des affaires, pour aboutir à la sélection d'un lauréat mi 2019. Cette période a donc vu la concertation être mise en attente compte tenu de l'impossibilité juridique de communiquer

2 Information sur les étapes du projet et rendu public du projet retenu :

- mise à jour du site internet

Tout au long du processus, le site internet de la ville s'enrichira des avancées et nouveautés de la vie du projet.

- plan de communication à mettre au point avec l'opérateur

Ce plan sera mis au point pour que, d'une part, les informations à caractère institutionnelles soient toujours mises en avant, et, d'autre part, les informations à caractère plus commerciales soient produites à l'attention de la population.

- exposition du projet lauréat (en lien avec le Chu)

Après la désignation du lauréat, une réflexion sur une exposition sera menée avec l'opérateur retenu pour que soit rendu public le futur projet.

3 Maison du projet

Après la désignation de l'opérateur lauréat et lorsqu'il se portera acquéreur, il sera créé un lieu d'exposition, d'information du public qui pourra également servir de point de commercialisation. Ce lieu sera visible, accessible et rapidement mis en œuvre pour que la population puisse bénéficier de la plus large information.

CONCLUSION

Ce bilan met fin à la concertation préalable. Cette période d'échanges a été une source de données régulières et intéressantes tout au long des études pré-opérationnelles. C'est sur la base de ces éléments que s'est élaboré et structuré le projet d'aménagement, s'attachant à tenir compte des avis formulés par les habitants, tout en veillant à garantir la qualité d'un projet d'intérêt général.

Les éléments de programme issus de la concertation seront pérennisés par introduction d'OAP dans le PSMV à l'occasion d'une modification qui sera mise en œuvre à l'automne dans l'objectif de rendre le projet opérationnel.

Annexes

Articles de presse

Photo page de garde de la plaquette

Synthèse des ateliers

Photos :

Ateliers innovation

Travail des ateliers St Jacques

Restitution école d'architecture de Nancy

Ateliers pépite

Affiche journées du patrimoine